

SERGY

INFOS

N°67

Journal d'informations municipales - juillet 2017

Sergy



Nettoyage

p.3

L'école



Le cirque

p.4

Tennis



Tournoi junior

10

sommaire

Page 2

Édito - À noter

Page 3

Avenue du Jura Nettoyage de printemps

Pages 4

Fête de la Musique

Page 5

Les Paniers de Sergy

Pages 6 - 7

« On a fait tout un cirque »

Pages 8 - 9

Rétrospective en photos

Page 10

Fête de l'École de tennis Les élections 2017

Page 11

La Gazette du Conseil - En bref

Page 12

Infos pratiques

L'état civil - L'agenda -

Les numéros de téléphone d'urgence

Photo de couverture: Cirque Landri

Numéro 67 - Juillet 2017

Le mot du Maire



La fin de l'année scolaire est l'occasion de parler de l'école et de nos enfants en général. Ce numéro du journal ne faillit pas à cette habitude, avec un article sur le cirque installé ce mois de juin pour nos enfants, à côté de l'école, ou le « nettoyage de printemps » qui permet de sensibiliser les enfants à la propreté commune, ou bien encore la Fête de la musique qui bénéficie de la cinquantaine d'enfants de Sergy, élèves de l'École de musique et bien entendu la Fête de l'école de tennis.

Enfin, suite aux récentes élections françaises, il est question de pouvoir revenir à la semaine de 4 jours dès la prochaine rentrée. Les instances communales (parents, enseignants, Commune) sont tombées d'accord pour le faire, mais la décision finale relève de l'État, l'Inspection académique en l'occurrence. Réponse cet été.

Si ces activités communes, et d'autres, contribuent « à l'esprit village », au vivre-ensemble à Sergy, ceci ne suffit malheureusement pas à garantir une vie sereine et la sécurité.

Certes, les incivilités et autres problèmes relèvent souvent de personnes étrangères à la Commune, à l'instar des cambriolages, mais ces actes se multiplient: il y a les détritrus sur l'espace public qui nécessitent un « nettoyage de printemps » en complément du travail du service technique, il y a aussi les « tags », les dégradations volontaires de bâtiments ou de mobilier urbain, il y a même des agressions physiques d'enfants.

Ce phénomène en croissance dans notre société mérite votre attention car si chacun se sentait plus concerné, par exemple en faisant des remarques aux auteurs que vous apercevez ou en le signalant à la Mairie, la sécurité et le bien-vivre à Sergy en bénéficieraient. De son côté, la Commune continuera à assumer son rôle et lancera quelques mesures appropriées.

Je souhaite un bel été à tous et, pour ceux qui pourront en prendre, de bonnes vacances.

Denis Linglin, Maire

à noter

14 juillet

19h00

Cérémonie devant la Mairie

20h00

Repas et bal des Pompiers

Vie municipale

Avenue du Jura

Démarrage de la seconde tranche des travaux dès cet automne (coût de 400 000 euros env.).

«Sergy infos» vous informe régulièrement des projets et de l'avancée des travaux dans notre village. Sur l'incontournable avenue du Jura, qui voit transiter plus de 3500 véhicules par jour en moyenne, ceux-ci reprendront à la rentrée pour la réalisation de la deuxième phase. Les objectifs principaux de ces aménagements sont la sécurité (véhicules et piétons), la promotion des modes doux (piste cyclable et trottoirs), l'embellissement (habillage paysagé) et la diminution des nuisances sonores.

La première tranche, qui s'étend du bas de l'avenue jusqu'au quartier de la gare, est maintenant achevée.

Cet automne donc, et pour une durée prévisionnelle de trois mois, la seconde partie de l'avenue (du quartier de la gare jusqu'au chemin des Condemines) sera à son tour réhabilitée.

C'est le cabinet Barthélémy, de Saint-Genis-Pouilly, qui est le maître d'œuvre de

ce chantier. Les trottoirs (à gauche en montant) seront prolongés et la piste cyclable (à droite) également. Leurs réalisations seront identiques à celles déjà réalisées afin de garder une harmonie sur l'ensemble de l'ouvrage.

Quelques nouveautés

- Bonne nouvelle pour les riverains de la gare, la voie ferrée sera goudronnée, il n'y aura plus de bruit en raison du passage des véhicules sur les rails.
- Des îlots seront positionnés au centre de la route, mais ils resteront franchissables.
- Dix places de parking seront créées.
- Plusieurs dévoiements seront mis en place, mais les véhicules pourront toujours se croiser.
- L'abribus sera déplacé quelques mètres plus haut pour des questions de sécurité.
- Le point vert de la gare sera déplacé sur le chemin du Pontenay.
- Création d'un arrêt de bus scolaire en face de l'actuel arrêt de Condemines.

En échangeant avec les usagers de cette avenue, le thème de l'étroitesse de la chaussée revient régulièrement.

La Mairie tient à rappeler que sur toute la longueur de l'avenue, les 5,50 mètres réglementaires sont respectés. Une route pas trop large contribue à faire ralentir les véhicules, ce qui est une préoccupation majeure de la Commission travaux.

Rappelons que la vitesse est limitée à 50 km/h !

Par avance, la Municipalité s'excuse de la gêne que créera inéluctablement la réalisation de ce chantier. Nous vous tiendrons bien entendu au courant des travaux de la phase numéro trois en temps voulu.

Nettoyage de printemps



Nous sommes désormais au cœur de l'été. Les températures élevées nous incitent davantage à la langueur qu'à l'activité printanière, et la matinée de nettoyage du 9 avril nous semble désormais un lointain souvenir.

En ce dimanche matin d'avril, quelque 70 Sergiens de tous âges (et un chien) se

sont retrouvés dès 8h30 à la salle de la Calame autour d'un café-croissant. Après distribution des gilets jaunes, gants et sacs de ramassage, les organisateurs ont proposé une dizaine de parcours couvrant les différentes zones de la Commune, depuis Sergy haut jusqu'au bas de l'avenue du Jura, en passant par le Centre sportif et la voie ferrée.

Une fois données les consignes de sécurité et de tri, les différentes équipes se sont formées et les nettoyeurs sont partis dans la bonne humeur avec consigne de revenir vers 11h30 pour pesage et tri des déchets. Des bacs spéciaux pour cette opération avaient en effet été entreposés afin de ne pas entraver le fonctionnement habituel des bennes à déchets de la Commune.

La collecte a été fructueuse puisqu'environ 350 kg de petits déchets ont été rapportés par les différentes équipes, essentiellement des papiers, canettes et bouteilles, mais aussi de la ferraille, des roues de voiture et jusqu'à un tapis ou un

carénage de moto! La palme a été décernée à la zone autour de la salle de la Calame, avec presque la moitié des déchets pesés.

Par ailleurs, certains gros déchets ne pouvant être facilement ramassés ont été répertoriés sur les parcours pour être évacués par les services techniques.

La matinée s'est terminée autour d'un pot offert par la Municipalité sous la pergola de la Calame. Les organisateurs et participants, parmi lesquels de nombreux enfants, se sont réjouis du succès de l'opération et donné rendez-vous pour une fois prochaine.

Hélas, à peine les nettoyeurs repartis et alors que les organisateurs rangeaient les derniers effets, les abords des containers destinés au tri sélectif, proches des hangars communaux, qui venaient à peine d'être nettoyés, étaient à nouveau envahis par des sacs poubelles...

Désespérant d'incivilité!

Fête de la musique

Harmonie de Sergy

Dans le «Sergy infos» du mois de juin, nous vous présentons le nouveau Bureau et toutes les manifestations à venir, jusqu'au mois de juin.

La première partie de l'année s'est très bien déroulée, mis à part que nous avons dû reporter (à cause du temps), les journées de vente de cartes de membre honoraire à une date ultérieure (date que nous ne manquerons pas de vous communiquer), .

Le concours de tarot a connu un bon succès pour une première. Nous renouvellerons l'opération en 2018.

Le concert annuel était une belle soirée, on peut cependant regretter le peu de monde présent.

Nous avons participé, au mois de juin, à la Fête de l'Oiseau, au Festival des musiques et à la Fête de la musique.

Pendant cette période très chargée, nous avons dû aussi prendre des décisions importantes au sujet de l'École de musique.

Le bureau fraîchement élu et renouvelé à 75%, travaillait depuis quelques mois à l'intégration de l'École de musique de Sergy dans l'École de musique intercommunale du Pays de Gex (EMIPG), dès la rentrée prochaine.

Pourquoi cette volonté ?

- Tout d'abord, cela représente pour Sergy une décharge administrative importante, puisque nous n'avons plus à gérer les contrats et salaires de professeurs.
- Ensuite, cela mutualise les professeurs. En effet, tous les enseignants qui étaient en poste à Sergy sont repris par l'EMIPG. Il y a donc un réservoir de professeurs important qui facilite la gestion des absences, remplacements, etc.

L'EMIPG compte 160 élèves, 13 professeurs. Nous avons à Sergy une cinquantaine d'élèves et 10 professeurs. Nos classes de solfège notamment, ne sont pas assez rentables.

Nous allons faire partie d'une plus grande structure, qui a plus de moyens, pour organiser des auditions dans d'excellentes conditions (par exemple, audition des grands élèves au théâtre du Bordeaux) et d'autres événements autour de l'école tout au long de l'année.

Ce qui participera à la motivation, la stimulation et l'enthousiasme de nos élèves.

Manifestations à venir

Pour la troisième année consécutive, rendez-vous le premier dimanche d'août (cette année le 6) pour la Fête de la batteuse à Cessy. C'est l'occasion de découvrir les métiers et outils d'antan, dans une belle ambiance chaleureuse. La musique vous accompagnera tout au long de la journée.

Au mois de septembre: 2 concerts de quartier, les 9 et 14, la Fête des Vendanges à Russin le 17 et les ventes de cartes de membre honoraire, les 23/24 septembre avec possible report le week-end suivant selon la météo. Bien sûr, nous participerons aux cérémonies officielles (14 juillet, 11 novembre). Il est important de commémorer ensemble, et en musique, les dates marquantes de notre histoire.

Nous souhaiterions aussi renouer avec la tradition des concerts de quartier. Si vous souhaitez accueillir la fanfare pour un moment musical dans votre quartier, faites-le nous savoir (echoneige267@gmail.com).



Association

Les Paniers de Sergy

Manger moins, manger mieux, manger bio, mais surtout manger local et de qualité. Voilà en quelques mots le leitmotiv des adhérents de l'Association «Les Paniers de Sergy».

Créée en mars 2009, l'Association vient de fêter ses huit ans d'existence et compte une soixantaine de membres, la plupart de Sergy ou des communes avoisinantes.

Historiquement, «Les Paniers de Sergy» furent le catalyseur pour l'implantation d'une AMAP de maraîchage à Sergy, projet porté en grande partie par le regretté Michel Rosa.

Lors de la première année, «Les Paniers de Sergy» et les futurs «AMAP des Chênes/Jardins du Renard» furent rassemblés autour d'une même entité pour la distribution de paniers de légumes. Puis l'AMAP ayant pris son indépendance, «Les Paniers de Sergy» sont devenus un centre d'information et de promotion d'achats groupés en circuit court, ce qui est toujours sa raison d'être.

L'Association fonctionne de manière bénévole et sans profit grâce aux membres de son Comité et au soutien de ses adhérents.

Le bureau est constitué de six membres: Yves Delamare (président), Jiri Homola (vice-président), Claire Caquot (trésorière), Catherine Corcelle (secrétaire), Jacques Lacôte et Gérard Girard.

Les adhérents s'acquittent d'une cotisation de 10 euros par an afin de couvrir les frais de fonctionnement de l'Association et ont accès à un site Internet proposant des achats groupés.

Une commande groupée est proposée aux membres une à deux fois par mois pour un ou plusieurs produits, et cela sans obligation d'achat. Lorsque l'adhérent désire acheter, il saisit sa commande sur le site sécurisé de l'Association et la livraison se déroule chez l'un des membres du Comité. Le paiement se fait généralement par chèque lors de la livraison et directement à l'ordre des producteurs.

Le portefeuille des produits proposés s'est étoffé au fil des ans et la réunion annuelle des adhérents lors de l'Assemblée générale fait toujours l'objet de discussions passionnées autour de la qualité des produits et des nouvelles idées pour l'année à venir.

Parmi les best-seller, les viandes bio – bœuf et veau – des éleveurs de l'Ain, les volailles de Bresse et les pommes de Haute-Savoie.

Parmi les nouveautés de l'année 2016, notons le succès des noix de Grenoble et des huîtres d'Oléron pour les fêtes de fin d'année.

En plus des commandes groupées, l'Association propose généralement chaque année une visite chez l'un des producteurs fournisseurs afin que les adhérents puissent les rencontrer et se rendre compte du travail de ces derniers. Une journée toujours pleine de convivialité et de riches souvenirs!

Pour adhérer, il suffit d'aller sur le site de l'association: www.lespaniersdesergy.com et d'y télécharger le bulletin d'inscription de l'Association.



Sur la photo, de gauche à droite:
Jiri Homola, Claire Caquot, Gérard Girard, Catherine Corcelle, Yves Delamare

Le mot du Président !

Notre but est de promouvoir les producteurs et éleveurs locaux et régionaux travaillant le plus naturellement possible dans le cadre d'exploitations à taille humaine et respectueuses de leur environnement.

La qualité à un juste prix, c'est aussi ce qu'apprécient nos adhérents dont la plupart sont fidèles depuis notre création.

Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour épauler notre Bureau ou nous aider lors des distributions.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître et grand merci d'avance.

Yves Delamare, président



Photos © Claire Caquot

"On a fait tout un cirque!"



Photo auteur non communiqué

L'année scolaire 2016/2017 s'est terminée par un projet d'envergure sur le thème du cirque. Tout a commencé quand nos enseignants ont eu l'idée de faire venir une école de cirque à Sergy. Grâce au Sou des écoles et à la Mairie, leur projet a pu aboutir.

Lettre de l'intérieur... ou le Sergy Circus vu et vécu par les élèves

Nous avons attendu juin toute l'année. Pour nous faire patienter, nos enseignants nous ont plongés dans l'univers du cirque à travers l'art plastique, les poèmes, un rallye lecture, ou des créations en lien avec ce projet. Certains d'entre nous ont réalisé une fresque aux TAP, avec Noémie, qui restera accrochée sous le préau en souvenir: « Sergy Circus ».

Quelle belle surprise quand nous avons vu un lundi matin, un énorme chapiteau monté près de la salle de la Calame. Pour cela, certains de nos parents avaient mobilisé leurs muscles tout le week-end pour construire le chapiteau, dans la joie et la bonne humeur.

Quand nous sommes entrés pour la première fois sous le chapiteau, c'était comme dans un rêve! Notre regard restait fixé sur les aériens: les magnifiques tissus et les trapèzes nous semblaient impossibles à atteindre. Nos intervenantes, Marine et Annabelle, nous attendaient avec impatience. Nous avons pu tester librement les différentes activités telles que le monocycle, le pédalgo, le fil de fer, les demies-sphères d'équilibre, le rouleau américain, la boule, ou encore les échasses et le gogocycle. Malheureusement, pas de clown à l'horizon... mais en nous observant, nous avons remarqué qu'il ne nous manquait que le nez rouge!

Chaque classe, de la petite section au CM2, a eu la chance de vivre 10 séances de cirque. Nous ne travaillons pas uniquement sous le chapiteau mais aussi dans la salle de la Calame ou la salle de motricité pour progresser en jonglerie et en acrobaties. L'univers de la jonglerie est très divers: nous pouvions faire du diabolo, du bâton du diable, des assiettes chinoises, jongler avec des foulards, des anneaux ou des balles. Concernant les acrobaties, les roues, roulades et pyramides humaines étaient de sortie!

Marine et Annabelle étaient pleines de motivation pour nous permettre d'évoluer et de préparer trois spectacles pour la kermesse de l'école: un pour les maternelles, un pour les CP/CE1 et un pour les plus grands. Leur gentillesse et leur patience nous ont particulièrement rassurés et ont permis à chaque élève de trouver son activité favorite. Ce que nous avons apprécié, c'est qu'elles prenaient nos idées en compte ce qui développait notre créativité.

Après l'école, Marine et Annabelle nous autorisaient à venir nous entraîner davantage. C'était l'occasion pour nous de perfectionner

notre technique ou de découvrir de nouveaux objets. Un mercredi après-midi, des enfants ont même pu initier leurs parents au cirque, ce fut très convivial.

Samedi 24 juin, le spectacle tant attendu a eu lieu pour chaque classe. Nous, les grands, nous passions en dernier. L'émotion était au rendez-vous avec en plus des projecteurs et de la musique. Nous observions nos camarades, des étoiles plein les yeux, tout en nous récitant ces quelques mots d'un poème que nous avions appris :



« Au milieu de la piste
Sous le grand chapiteau
Jonglent quelques artistes
De plusieurs anneaux
Sur les gradins de bois
Les quelques spectateurs
Applaudissent de joie
Ou retiennent leur peur
Presque surréaliste
Les bras tendus à petits pas
Sur un fil, l'équilibriste
Pas une fois ne tombera
Tels des oiseaux dans les airs
De par des gestes fantaisistes
Se croisent comme des éclairs
Sur des chaises, les trapézistes »

(auteur anonyme)



Photo © Ania Kondziela

Un peu nostalgiques de voir notre beau chapiteau démonté après la kermesse, nous garderons ces deux semaines dans notre tête et notre cœur pour toujours.

Les CM2 au nom de tous les élèves



Autour de sa directrice, Sylvie Torlet, l'équipe enseignante de l'école de Sergy a élaboré un projet ambitieux, autour du thème du cirque.

TOUS EN PISTE

L'objectif était de fédérer l'ensemble des élèves des classes de maternelle à celles de primaire, autour d'un projet unique, qui s'est clos samedi 24 juin, lors de la traditionnelle kermesse de fin d'année, par un spectacle sous chapiteau.

Un projet de cohésion d'équipe pour les enseignants, une belle aventure pour les enfants (*voir ci-contre l'article que les élèves de CM2 ont eux-mêmes écrit au nom de toutes les classes*) et un spectacle magnifique!

Pour un jour, les enfants se sont transformés en artistes saltimbanques et on imagine facilement qu'ils en garderont longtemps le souvenir, tellement leur plaisir et leur enthousiasme étaient visibles sur la piste (tout autant que sur les gradins, parmi les parents et amis venus les applaudir). Les étoiles, c'était eux et c'était dans leurs yeux ce jour-là.

Le thème du cirque est un terrain d'exploration pédagogique formidable qui permet de s'adapter de façon différenciée à l'âge et au développement des enfants. Pour cela, les enseignants se sont réunis en « conseil de cycle » afin de proposer des activités en lien avec les compétences travaillées dans les programmes pour chaque cycle. Par exemple, travailler sur un abécédaire du cirque pour les maternelles, apprendre à jongler et développer sa motricité ou discuter de l'art en travaillant sur le film « Le cirque » de Charlie Chaplin pour les CE1, comme d'imiter et répéter un geste pour améliorer son équilibre sur le fil de fer. Les élèves de CM1 et CM2 ont eux-mêmes construit leur propre mise en scène avec des petites saynètes pour introduire ou clore chaque tableau... Même les agents de la Mairie et les animateurs des TAP ont été impliqués dans le projet en aidant les enfants à réaliser une magnifique fresque qui est encore affichée sous le préau.

L'équipe enseignante a fait appel à l'ETAC (École des Techniques et des Arts du Cirque), agréée par la Fédération Française des Écoles du Cirque, et pendant quinze jours, Marine et Annabelle, deux artistes professionnelles, sont venues travailler aux côtés des professeurs pour enseigner, aider et guider les enfants dans leurs apprentissages.

Au final, les neuf classes ont ainsi abordé, chacune à son niveau, la jonglerie (foulards, balles, assiettes chinoises, bâtons du diable, diabolos), l'équilibre sur objet (boule, échasses à mains, vélos acrobatiques, pédalgo, gogocycle) et l'aérien (tissu, trapèze).

C'était un projet ambitieux et c'est pour cela que l'école a commencé à y travailler dès la fin de l'année scolaire précédente en

impliquant très vite le Sou des écoles et la Mairie afin d'en planifier le financement et l'organisation le plus en amont possible.

Un budget conséquent de 16 733 €, financé à 60/40 % entre le Sou des écoles et la Mairie. Tout le monde était conscient que ce projet n'aurait pas vu le jour sans eux et ils ont été chaleureusement applaudis lors du spectacle.



Photo © Ania Kondziela



La question maintenant, c'est « quel (nouveau) projet pour l'année 2017-2018 ? » Nul doute que l'équipe enseignante saura encore nous épater et réjouir enfants et parents.



Photo auteur non communiqué

Rétrospective



Di 2 avril - Repas du Comité de l'église



Di 9 avril - Nettoyage de printemps



Di 9 avril - Tarot de l'Harmonie de Sergy



Di 7 mai - Foire aux plantons



Lu 8 mai - Cérémonie - Remise de grade de Caporal et de diplômes



Sa 20 mars - Concert annuel de l'Harmonie de Sergy

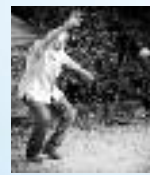


Di 21 mai - Vide-grenier du Sou des écoles

en photos

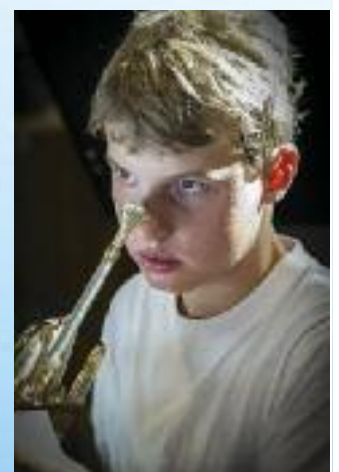


Sa 10 juin - Journée de l'école de tennis de Sergy



Sa 27 mai - Challenge Migazzi du Bridge Club de Sergy

Sa 24 juin - Prix de la Municipalité - Pétanque de Sergy



Me 21 juin - Fête de la musique - Harmonie de Sergy

Actualités

Fête de l'École de tennis de Sergy

Depuis près de 30 ans, le Tennis Club de Sergy organise chaque année une journée consacrée aux enfants inscrits à l'École de tennis.

En 2016 cette journée n'a pas eu lieu. En effet, il n'y a pas eu d'école de tennis l'année dernière. Mais cette année le nouveau président M. Paolo Martinelli est très heureux de renouer avec la tradition.

Depuis le mois de septembre, les cours sont assurés par un moniteur professionnel, M. Thierry Rodriguez.

Les infrastructures couvertes du Centre sportif de Sergy permettent d'assurer les cours toute l'année.

C'est donc le samedi 10 juin qu'a eu lieu le tournoi de l'école.

Les enfants ont pu disputer des matchs par groupe d'âge et de niveau. Cette journée a été une grande réussite, la météo était de la partie et plus de trente enfants étaient inscrits.

Après le repas des jeunes, c'est au tour des adultes de passer à table en terrasse, dans un cadre magnifique; les membres

du Comité s'activent afin de préparer grillades et saucisses et tout le monde partage le déjeuner dans la convivialité.

Cette journée se termine par la remise des prix, moment très attendu par les enfants, en présence du Maire et de plusieurs conseillers municipaux.

Chaque enfant reçoit une médaille et un diplôme marquant leur participation au tournoi.

Ensuite, chaque arbitre des mini-tournois énonce les résultats et la distribution des coupes et lots fait le bonheur des vainqueurs.

Comme nous le soulignons plus haut, le Tennis Club a fait peau neuve au niveau de ses dirigeants. Si trois anciens membres sont restés, quatre nouveaux sont venus rejoindre l'équipe.

Le nouveau président, M. Martinelli, informe que les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} juillet.

Tous les renseignements et la fiche d'inscription sont à votre disposition sur le site Internet du club.



Le comité au grand complet



Alors si vos enfants ont envie de taper la petite balle jaune, n'hésitez pas et qui sait, peut-être seront-ils les vainqueurs de l'édition 2018!

Les élections 2017

Le marathon électoral français s'est terminé dimanche 18 juin 2017 avec le second tour des élections législatives. Les Français ont été conviés aux urnes 4 fois en 2 mois. Et 6 fois pour ceux qui ont participé aux primaires.

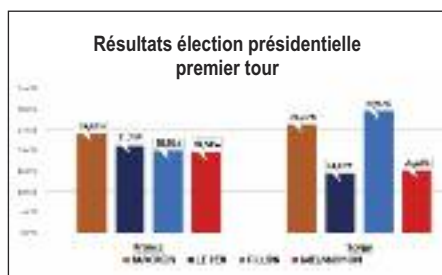
Dans la Ve République, l'élection-reine est l'élection présidentielle au suffrage universel. Encore une fois, cela fut confirmé en 2017. Alors qu'une crise

au premier tour et de 74,56% au second tour. Sergy fait mieux avec 82,69% au premier tour et 79,17% au second tour. En ce qui concerne les résultats par candidat, Sergy se distingue au premier tour avec un ordre d'arrivée dans notre village différent que nationalement (voir les graphiques ci-dessous).

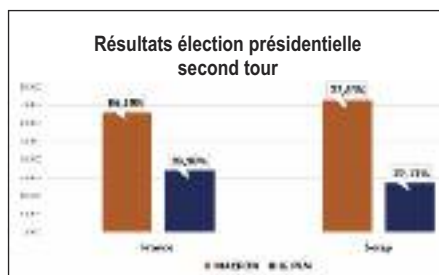
Par contre, au second tour, le résultat est le même que sur la France entière, avec un score plus important pour M. Macron de 6,73% à Sergy par rapport au résultat national.

élection s'est résumée à un duel entre Mme Givernet, candidate de "En marche" et Mme Pernod-Beaudon, candidate "LR". À Sergy, Mme Givernet a obtenu au premier tour 52,85% des voix, ce qui lui aurait permis d'être élue au premier tour s'il en avait été de même sur l'ensemble de la circonscription.

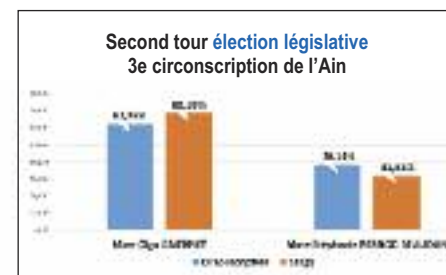
Au second tour, à Sergy, Mme Givernet a obtenu un score de 6,32% supérieur au résultat de la circonscription. Voilà, le temps des élections est terminé, il n'y aura pas d'élections programmées



démocratique touche notre pays avec, dans la plupart des élections, des taux de participation de plus en plus faibles, l'élection présidentielle résiste, avec un taux de participation national de 77,77%



Les élections législatives qui ont eu lieu les 11 et 18 juin ont été marquées par une abstention record. Mince consolation à Sergy avec une participation supérieure à la moyenne de la circonscription. Cette



en 2018. Les prochaines seront les élections européennes en 2019.

Merci à tous les Sergiens et Sergiennes qui ont fait leur devoir civique en se rendant aux urnes.

Mairie

Gazette du **Conseil**

Le 4 avril 2017 le Conseil a :

- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par la SCP Barthelemy-Blanc concernant l'avenue du Jura.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations au titre de l'année 2017.
- AUTORISÉ le financement de la formation BAFA à deux agents de la Commune à hauteur d'un forfait de 1000 € TTC.

Le 9 mai 2017 le Conseil a :

- VALIDÉ le projet d'aménagement de l'avenue du Jura tel que présenté.
- VALIDÉ le CRAC (Compte-Rendu Annuel à la Collectivité) 2016 de la ZAC.
- AUTORISÉ le versement d'une somme de 467 € à l'AS Boxe du collège de Saint-Genis-Pouilly, car deux élèves de Sergy se sont qualifiés pour les championnats de France UNSS.
- VALIDÉ le devis de Schillinger et Koch pour un montant de 26859.00 € TTC concernant la réfection de l'église
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des services de l'État, du Département ainsi qu'auprès de la Fondation du Patrimoine au titre de l'entretien du patrimoine de la Commune.
- SUPPRIMÉ l'emploi créé précédemment soit 9h15 hebdomadaires annualisées.
- CRÉÉ l'emploi correspondant à la situation actuelle soit 17h15 hebdomadaires annualisées.
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à vendre une remorque inutilisée par les Services techniques à la société CHAMBAZ pour un montant proposé de 800.00 € TTC.

Le 6 juin 2017 le Conseil a :

- VALIDÉ le tableau des tarifs du Centre sportif tel que présenté. Il sera effectif à compter du 1er septembre 2017.
- AUTORISÉ l'élargissement de la régie de recette et la modification du mode de recouvrement concernant le Centre sportif et le service périscolaire
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention de compte de dépôts de fonds au trésor concernant la régie « périscolaire et Centre sportif ».
- VALIDÉ les modifications (tarifs et horaires) du règlement de la garderie périscolaire telles que présentées ci-après :
 - Tranche A 8 € la demi-journée, 12 € la journée complète, 3 € le repas cantine en plus.
 - Tranche B 10 € la demi-journée, 15 € la journée complète, 4,30 € le repas cantine en plus.
 - Tranche C 12 € la demi-journée, 18 € la journée complète, 5,60 € le repas cantine en plus.
 - Tranche D 13,20 € la demi-journée, 19,80 € la journée complète, 6,80 € le repas cantine en plus.

L'accueil du mercredi matin se déroulera de 7h15 à 8h30 et le départ de 11h30 à midi ou 13h30 si le repas est pris à la cantine.

L'accueil du mercredi après-midi se déroulera de 11h30 à midi si le repas est pris à la cantine, sinon accueil à 13h30 et le départ de 16h30 à 18h.

- DÉSIGNÉ :
 - M. LABBADI Philippe pour la commission RPA (culture, tourisme et communication) en remplacement de M. Emmanuel DUBOIS, ex-conseiller municipal.
 - M. RICO Philippe pour la commission GVD (Gestion des déchets) en remplacement de M. Patrice ZIEGLER, qui ne pourra plus assurer sa présence aux réunions à compter du mois de juillet.
- AUTORISÉ le versement d'une subvention de 325 € pour un élève de Sergy qualifié pour les championnats de France UNSS pour la discipline « Step ».
- AUTORISÉ le versement d'une subvention de 260 € pour un élève de Sergy qualifié pour les championnats de France UNSS pour la discipline « Gymnastique/Aérobic »



en
bref

Sergym

Saison 2017-2018

Attention! Nouveaux cours et nouveaux horaires. Plus de détails sur le site www.sergym.org

La soirée théâtre aura lieu le vendredi 6 octobre 2017: «Les Fugueuses» pièce jouée par la troupe du Quart d'Heure Gessien.

Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3e mois qui suit. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire au permis de conduire ou à la conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

Plateforme Administrés à Lyon

Tél. 04 37 27 25 07

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi: 8h00-12h00 -
13h30-16h30

Vendredi: 8h00-11h30

Incivilités irritantes

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence des incivilités qui irritent tout le village: mobilier urbain peinturluré, tags et graffitis, arrachage de plantes et des fleurs destinées à l'amélioration du cadre de vie des habitants de Sergy. Ces comportements sont clairement inacceptables et si vous en êtes témoin, la Municipalité vous serait reconnaissante de bien vouloir lui faire part de ce que vous avez pu constater.

Infos pratiques

SERGY

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

Numéros d'urgence

- Secours international** 112
fonctionne avec un tél suisse depuis la France
- Urgences médicales :** composez le 15
- Gendarmerie :** 04 50 42 12 01 ou le 17
- Sapeurs Pompiers :** composez le 18
- Enfance maltraitée :** composez le 11
- Centre anti-poison :** 04 50 42 12 01
ou composez le 17

Hôpitaux

- Pays de Savoie :** 04 50 87 47 47
- Alpes Léman :** 04 50 82 20 00
- Gex :** 04 50 40 38 37
- St-Julien-en-Genevois :** 04 50 49 65 65
- Annecy :** 04 50 63 63 63
- Cantonal (Genève) :** 00 41 22 372 33 11
- La Tour (Meyrin) :** 00 41 22 719 61 11

Pharmacies de garde appelez le service



Renseignements urbanisme

tél. **04 50 42 12 83**
(mardi 9h00-12h00
et le jeudi 09h00-12h00)
avillaume@sergy.fr

Relais Assistantes Maternelles - Parents
"Colin Maillard"
04 50 56 06 33
Courriel : ramstgenispouilly@ccpg.fr
Mme Sandrine Berthelier

Mairie

La Mairie de SERGY vous accueille

Lundi : 14h-18h
Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h
Mercredi : 09h-12h
Vendredi : 14h-17h

Coordonnées :

Tél. : 04 50 42 11 98

Fax : 04 50 42 14 57

Courriel : mairie@sergy.fr

Site Internet : www.sergy.fr

Pour consulter
le site de la Mairie:
**Flashez
ce QR-Code**



QRcode-pro.com

Juillet 2017

Vendredi 14

- **Cérémonie du 14 juillet**
Place de la Mairie Sergy
- **Bal du 14 juillet**
Org. Amicale des Pompiers

Mardi 25

- **Cirque Landri**
Parking de la Calame

Septembre 2017

Samedi 2 et dimanche 3

- **Tire de Billons**
Org. Pulling Gessien

Lundi 4

- **Rentrée scolaire**

L'Amicale des Sapeurs-pompiers de Sergy organise traditionnellement son 14 juillet qui cette année sera haut en couleurs et plein de surprises pour ravir aussi bien les grands que les petits !



Au programme vous trouverez :

- Un baptême de poney de 16h00 à 20h00
- Un château gonflable sur le thème pompier
- Une soirée champêtre (repas/buvette) animée par un DJ

Tout ça dans une ambiance conviviale et chaleureuse ! Les pompiers se feront un grand plaisir de vous accueillir !

Alors, ils vous attendent nombreux pour vivre avec eux cette belle Fête nationale !

état civil

Nous souhaitons la bienvenue à

- LAVORINI MAGLIOCCHI Béatrice, née le 18/04/2017
- GEISER Justin, né le 27/05/2017
- BOUFARDA Racim, né le 08/06/2017.

Félicitations aux mariés

- MONACHINO Thommy et LASHKO Alina, le 03/06/2017.

Nos condoléances aux familles de

- FAVRE Catherine, décédée le 15/05/2017
- VARIDEL Raymond, décédé le 26/05/2017
- DUBI Robert, décédé le 17/06/2017.

Remerciements aux auteurs d'articles, aux photographes et à toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro. Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément la position du Conseil municipal.

Crédit photographique : ©P.A.2016 (P. Allenbach).

Directeur de la publication : Denis Linglin

Président de la commission 'communication' : J.C. Clément

Comité de rédaction : commission 'communication' :

P. Allenbach, A. Buzon, C. Caquot, A. Gautier,

Photos & mise en page : P. Allenbach - Correction & mise en page : D. Forte

Impression I.O.F. - Courriel : communication@sergy.fr